

N° 26 /20 -- MODIFICATION ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vote : A l'unanimité

L'évolution des missions et des compétences nécessaires à leur réalisation ainsi que les modifications statutaires, nécessitent de modifier et actualiser le tableau des effectifs.

Dans ce cadre,

Sur proposition de la Présidente du CCAS,

DECIDE

La création des postes suivants au 1^{er} novembre 2020

- Attaché Principal à temps complet : 1 poste

La suppression des postes suivants au 1^{er} novembre 2020

- Attaché à temps complet : 1 poste

DE PRECISER que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours et les suivants

Pour copie Certifiée Conforme
Le Haillan, le 15 décembre 2020
Le Maire
Présidente du C.C.A.S.

Andréa KISS